le 4 Mars 2012, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI SYJI. Siège social : TOULOUSE (31200), 1 Rue Jeanne de Toulouse. Objet : acquisition, gestion, administration de biens

Aux termes d'un ASSP en date du 04/03/2020, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI SYJI IMMO Objet social: Suivant acte reçu par Mr TOUATI Si Mohamed gérant la SCI SYJI 1 rue Jeanne de Toulouse à TOULOUSE

immobiliers, Durée : 99 années Capital social: 1000 €. Apports: en numéraire. Cession: Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément

préalable à l'unanimité des associés. Gérant : Mr Si Mohamed TOUATI, 1 Rue Jeanne de Toulouse 31200 Toulouse. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

Siège social: 1 Rue Jeanne de Toulouse, 31200 TOULOUSE

Capital: 1 000 € Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE Gérance : Monsieur TOUATI Si Moha-

med, demeurant 1 Rue Jeanne de Toulouse, 31200 TOULOUSE Clause d'agrément : Le projet de cession est notifié avec demande d'agrément par le cédant, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte extrajudiciaire, à la société et à cha-

cun des autres associés avec indication du délai dans leguel la cession projetée doit être régularisée, lequel délai ne peut être inférieur à trois mois à compter de la dernière en date des notifications ci-dessous. -L'assemblée des associées se réunit dans le délai de un mois à compter de la notifications du projet à la société, à l'initiative de la gérance.

-En cas d'agrément, la cession doit être

régularisée dans le délai prévu.

Mr TOUATI